

saint-pardoux-soutiers**Un œil sur les mares**

Jeudi 2 mars, Pascal Poulblanc, maire délégué de Soutiers, a retrouvé Nicolas Cotrel, président de Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), et Émilien Brabant, chargé d'études chiroptères et amphibiens, au lieu-dit « Les Berthonnières », sur l'exploitation d'Anthony Pacault. Il exploite 1 ha de pommiers et élève 550 ovins. « *Il y a 11 mares et un lavoir sur l'exploitation. Les mares servent surtout pour abreuver les animaux* », explique l'agriculteur. Il participe à l'inventaire proposé par l'association dans le cadre du dispositif régional Nature et Transitions sur la commune de Saint-Pardoux-Soutiers. Il s'agit de dresser un état des lieux de la biodiversité sur une soixantaine de points d'eau agricoles et communaux. Émilien Brabant a fait un premier tour des mares recensées les jeudi 2 et vendredi 3 mars. À la fin du mois de mars, le chargé de mission reviendra avec l'objectif d'explorer la faune. Les habitants pourraient être invités à participer à des temps de comptage nocturne (entre 6 et 10 soirées possibles). Dans le courant du mois d'avril, c'est la diversité de la flore qui sera scrutée autour de chaque mare. Il sera ensuite temps de restituer à la municipalité et aux agriculteurs le résultat de l'étude. Du côté des mares communales, l'association pourra émettre des conseils, propositions



Autour de la mare, point de départ d'un inventaire de biodiversité : Anthony Pacault (exploitant), Pascal Poulblanc (maire délégué), Nicolas Cotrel et Émilien Brabant (DSNE). (Photo NR)

d'aménagement pour favoriser la biodiversité. La municipalité disposera d'une « *analyse cartographique à l'échelle de la commune pour voir si le réseau des mares est opérationnel* », explique Nicolas Cotrel. « *L'entretien des mares est important* », ajoute Anthony Pacault qui fait face à la présence délétère d'une population de ragondins croissante. L'eau de ses mares est altérée et cela met en danger les agneaux à naître. « *L'étude peut permettre d'avoir une vue plus juste de l'état de nos mares et des idées pour améliorer les choses.* » « *La biodiversité peut se développer lorsque la mare se trouve bien exposée au soleil et à la lumière. Elle doit présenter une végétation variée, support de ponte*

pour les amphibiens. Ses abords doivent être accessibles, en pente douce. Sur 100 ha, on doit trouver a minima quatre mares espacées de 300 à 500 m, ce qui permet aux espèces de se reproduire », précise Nicolas Cotrel.

Les jeunes élus investis

Les données récoltées alimenteront aussi les recherches des jeunes du CMJ dans le cadre de leur projet de création d'un affichage pédagogique pour la mare des Touches. Le mercredi 15 mars, les jeunes élus se réuniront en conseil pour travailler sur le projet réalisé en collaboration avec une animatrice du CPIE.

Contact : accueil@stpardoux-soutiers.fr, tél. 05.49.63.40.03.